



Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

sous le haut patronage de M. le Président de la République
et du Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

Paris le 09 octobre 2012

OBJET Instruction n° Cabinet /2012/358
Du 9 octobre 2012 relative aux
cérémonies de remise de la médaille
de la jeunesse et des sports

A Mesdames et Messieurs de
l'Instance Dirigeantes

A Mesdames et Messieurs les
Présidents départementaux et
régionaux

Résumé : Liste des personnes habilitées à remettre la médaille de la jeunesse et des sports lors d'une cérémonie

Suite à la réorganisation des services déconcentrés, il est apparu nécessaire d'actualiser la liste des personnalités habilitées à décorer les récipiendaires.

1-Représentants de l'Etat :

Membres du gouvernement

Membres officiels du Cabinet et directeurs de l'administration centrale des sports, de la jeunesse ; de l'éducation populaire et de la vie associative

Inspecteurs généraux de la jeunesse et des sports

Préfets de région

Préfets de département

Sous-préfets

Directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Directeurs départementaux de la cohésion sociale

Directeurs départementaux de la cohésion sociale et de la protection de's populations

Directeurs régionaux adjoints de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Directeurs départementaux adjoints de la cohésion sociale

Directeurs départementaux adjoints de la cohésion sociale et de la protection des populations

Inspecteurs de la jeunesse et des sports

Chefs de corps et délégués militaires départementaux, Officiers généraux

Représentants du Gouvernement français à l'étranger (Ambassadeurs, Consuls, Conseillers culturels)

2-Elus

Parlementaires

Présidents de conseil régional

ADRESSE POSTALE : FFMJS – 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP

Bureaux : 10 av. des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75014 PARIS

Siège Social : 95 avenue de France – 75013 PARIS

Tél. 01 40 56 44 01 – Fax 01 40 56 73 95 – E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

Site Internet : ww.ffmjs.fr – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006



Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports

sous le haut patronage de M. le Président de la République
et du Ministre en charge de la Jeunesse et des Sports
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958

Présidents de conseil général
Conseiller général du canton du récipiendaire
Maire de la commune de résidence du récipiendaire ou du lieu d'exercice de l'activité sportive ou de jeunesse

3-Personnalités élues du milieu associatif

Présidents de fédérations sportives et d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire ayant un agrément national
Président du Comité national olympique et sportif français
Présidents des comités régionaux olympiques et sportifs et des ligues sportives régionales
Président du Comité de la médaille de la jeunesse et des sports
Président de la Fédération française des médaillés de la jeunesse et des sports

Les titulaires de la médaille d'or de la jeunesse et des sports peuvent également prétendre à remettre cette distinction honorifique.

Ces dispositions ont pour but de maintenir la valeur reconnue à cette décoration, spécifique à mon département ministériel, dans le monde de la jeunesse et des sports, et d'éviter ainsi des actes qui ne peuvent qu'en ternir l'image.

J'appelle également votre attention sur l'intérêt que je porte à ce que vous puissiez organiser, s'agissant en particulier de l'échelon bronze dont la décision d'attribution est de compétence préfectorale, une cérémonie annuelle à la préfecture afin de remettre en présence des personnalités sportives et de jeunesse, des élus et de la presse, les distinctions aux récipiendaires.

Texte transmis : Pour la ministre et par délégation : Philippe NOVEL, Chef de Cabinet.

Le Président Fédéral
M. CHAIGNE

La Secrétaire Générale
M. SCHAEILLER

ADRESSE POSTALE : FFMJS – 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP

Bureaux : 10 av. des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75014 PARIS

Siège Social : 95 avenue de France – 75013 PARIS

Tél. 01 40 56 44 01 – Fax 01 40 56 73 95 – E-mail : ffmjsnational@yahoo.fr

Site Internet : ww.ffmjs.fr – Agrément sport : 30 novembre 2004 - n° 75 SVF 04 19

Agrément national de jeunesse et d'éducation populaire : 23 juin 2006